

## **Les Paiements pour Services Environnementaux: un nouvel élan au management touristique et environnemental.**

## **Payments for Environmental Services: a new impetus for tourism and environmental management.**

**LEHMER Oumaima**

Doctorante

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales

Université Ibn Tofail Kénitra

Laboratoire Economie et Gestion

Maroc

**oumaima.lehmer@gmail.com**

**EL ABBADI Abderazzak**

Enseignant Chercheur

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion

Université Sidi Mohamed Ben Abdelah Fès

Laboratoire Economie et Gestion

Maroc

**elabbadi.abd@gmail.com**

**Date de soumission :** 26/01/2021

**Date d'acceptation :** 25/03/2021

**Pour citer cet article :**

LEHMER.O & EL ABBADI.A (2021) « Les Paiements pour Services Environnementaux: un nouvel élan au management touristique et environnemental. », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 4 : Numéro 2 » pp : 238-255.



## Résumé

A la veille des chantiers engagés au Maroc, le tourisme est considéré comme machine motrice du développement économique et mis en relief avec une certaine solennité bien méritée. Aujourd'hui, les stratégies de management touristique se sont fixées d'ambitieux objectifs afin de mettre en exergue le tourisme durable, rural et environnemental.

A partir de ce postulat, arrivant à l'idée de valoriser, protéger le patrimoine naturel et culturel et de promouvoir les activités économiques, nous nous sommes retrouvés devant la définition d'un fond de Paiement pour Services Environnementaux pour la préservation et la sauvegarde des sites naturels à caractère touristique tel que Tafraout/Ameln, un site situé au sein de la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie, classé Patrimoine Mondial par l'Unesco et qui offre des ressources biogéographiques, socioculturelles et naturelles lui permettant de devenir une destination touristique exceptionnelle.

Plus de 600 entretiens ont eu lieu pour l'élaboration de ce modèle PSE qui a pour objectif de trouver une alternative considérable pour la valorisation et la protection des sites naturels/touristiques, d'allouer le financement nécessaire aux frais qui y sont associés et de consolider l'effort managérial déployé dans le sens de l'environnement et du tourisme.

**Mots clés:** Paiements pour services environnementaux; management touristique; tourisme durable; environnement; gestion des ressources naturelles et culturelles.

## Abstract

On the eve of the projects undertaken in Morocco, tourism is highlighted with a well-deserved solemnity and considered as a driving machine of economic development. Today, tourism management strategies have set ambitious objectives in order to highlight sustainable, rural and environmental tourism. Considering the scope of this issue, and the idea of enhancing and protecting the natural and cultural heritage and promoting economic activities, we found ourselves defining a fund of Payment for Environmental Services for the preservation and safeguard of natural and touristic attractions such as Tafraout/Ameln, located within the Arganeraie Biosphere Reserve, classified as World Heritage by the Unesco. It offers biogeographical, socio-cultural and natural resources allowing it to become an exceptional touristic destination. More than 600 interviews were held for the creation of this PES model which aims to find a considerable alternative for the enhancement and the structure of natural/touristic sites, allow the necessary funding to the costs associated to it and consolidate the managerial effort deployed for environment and tourism.

**Keywords:** Payments for environmental services; tourism management; sustainable tourism; preservation of natural and cultural resources; environment.

## Introduction

Le tourisme est l'un des secteurs économiques les plus opportuns et rapporteurs. En effet, l'industrie du tourisme a fait le beau temps pour les pays dotés de potentialités historiques, économiques, technologiques et naturelles. Ces potentialités ont facilité la création et surtout la diversification des produits touristiques, ainsi que l'avènement de nouveaux types de tourisms à gérer, dont le tourisme environnemental suscitant notre intérêt pour la présente publication.

Aujourd'hui, le tourisme fait face à plusieurs défis: la mondialisation, l'exigence de la clientèle ou encore la concurrence à haut niveau. Cette rude concurrence entre les acteurs touristiques afin de prendre des positions pionnières, a placé le touriste dans une situation très privilégiée, ce qui a conditionné son comportement, modifiant ainsi ses attentes, ses exigences et ses motivations; caractérisées par leurs multitudes, aussi nombreuses que les services proposés par le marché.

C'est à l'entour de ce postulat que les établissements touristiques construisent leurs politiques, stratégies de management et démarches de gestion, autour d'un pilier suprême: la satisfaction du client, qui se fait des fois, au détriment de l'environnement et du respect de la nature.

Malgré que l'existence du tourisme durable et responsable ne date pas d'hier, nous avons remarqué une prise de conscience timide envers ce phénomène ainsi que quelques problèmes qui ne sont pas des moindres. Le tourisme durable détient un caractère hétérogène qui réside dans sa dimension environnementale, cette dernière nécessite beaucoup de professionnalisme de la part des acteurs touristiques.

Dans le même contexte, la décision du Maroc d'ouvrir son milieu rural et naturel à l'activité touristique est freinée; d'un point de vue environnemental; depuis des années par l'absence d'une véritable politique de gestion durable. En effet, les sites touristiques à intérêt paysager sont en dégradation constante, à cause de l'exploitation anarchique des touristes, ce qui est en contradiction avec les principes du tourisme responsable. Dans la Reserve de la Biosphère de l'Arganeraie (RBA), à Tafraout/Ameln plus précisément, les tentatives de conciliation entre la conservation de l'environnement et le développement touristique durable font face à une multitude de problèmes dus à la multiplicité des acteurs et leurs visions de gestion divergentes. Le cœur de notre réflexion est donc de proposer de nouvelles lignes managériales directrices pour la planification stratégique du tourisme durable, sans oublier la nécessité impérieuse de la mise en protection rigoureuse de l'environnement tout en offrant une qualité de vie aux autochtones et une satisfaction aux convives.

C'est effectivement à partir de ces idées que nous sommes en train de mener une recherche intitulée: « Les Paiements pour Services Environnementaux: un nouvel élan au management touristique et environnemental ». Ces mêmes PSE peuvent intervenir comme alternative et perspective dans la préservation de l'environnement.

Notre contribution est une réflexion en matière de création d'un fond de PSE qui permettra d'assurer la gestion, la durabilité et la sauvegarde des atouts naturels et culturels existants dans notre zone d'étude.

Ainsi, nous nous sommes posé un certain nombre de questions qui nous ont aidés à orienter notre recherche et à cadrer notre problématique: Quelle serait notre démarche de sauvegarde? Qui en serait le bénéficiaire? Qui la financerait? Quel serait le montant de ce financement? Est-ce que cette nouvelle méthode managériale serait efficace?

Dans une tentative d'éclairer les zones d'ombre de ces questionnements, nous allons décliner notre plan en commençant par découvrir qu'est-ce qu'un PSE, nous orientant ainsi vers l'énoncé de notre problématique et les hypothèses y afférentes, afin de nous permettre de découvrir une nouvelle vision de management pour le tourisme durable. Pour se faire, nous avons listé les étapes méthodologiques ayant accompagné le projet, suivies d'une énumération des particularités de la zone d'étude. Avant de boucler le présent article, nous procéderons à la détermination du projet PSE adéquat à la région étudiée, ses apports ainsi que les bénéfices tirés de son implémentation.

## **1. Les PSE, du général au tourisme**

Cette périlleuse aventure de recherche n'a pas cessé de piquer notre curiosité un bon nombre de fois. Il était évident pour nous qu'il y avait un côté hautement délicat car rien n'est utopique. Cependant, commencer à tisser des liens entre les aspects de notre thème était pour nous comme mettre du baume au cœur. Pour se faire, nous pensons qu'à ce stade, notre lecteur a besoin de faire son entrée dans notre cerveau pour voir plus claire au dogme de l'innovation que nous voulons créer.

### **1.1 Revue de littérature**

Nous jugeons qu'il est important de dédier quelques lignes aux PSE, pour comprendre le concept et récapituler ses principaux fondements.

Le paiement pour services environnementaux est une approche récente, qui est particulièrement mise en œuvre dans le cadre des espaces protégés ayant des potentialités

naturelles, géo-touristiques et éco-touristiques reconnues soit à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale.

Selon (Mayrand & Paquin, 2004) « Le PSE est un mécanisme relativement nouveau qui vise à favoriser des externalités environnementales positives grâce au transfert de ressources financières entre les bénéficiaires de certains services écologiques et les fournisseurs des services ou les gestionnaires des ressources environnementales ».

Ils expliquent que, « Selon le principe fondamental du PSE, les utilisateurs des ressources et les collectivités qui sont en mesure de générer des services environnementaux doivent recevoir une compensation, et ceux qui bénéficient de ces services doivent les payer. Cela entraîne du coup l'internalisation de ces avantages. De ce point de vue, l'approche du PSE s'apparente au principe du pollueur-payeur en créant des mesures positives d'encouragement de la protection et de la conservation de l'environnement ». (Mayrand & Paquin, 2004)

En d'autres termes, les PSE proposent une forme inédite de «vente» de services (SE) environnementaux justifiée par l'utilité que les Services Environnementaux peuvent revêtir pour les citoyens ou les entreprises. Ce faisant, ils tentent de créer des opportunités économique-environnementales pour la production des SE du côté des «vendeurs/fournisseurs», et pour leur utilisation du côté des «acheteurs/utilisateurs». Les PSE ambitionnent d'apporter une alternative ou un complément aux instruments de conservation existants. (Jousten, 2014)

Les PSE sont aussi «une transaction volontaire, où un service environnemental, clairement défini, est acheté par un ou plusieurs usagers à un ou plusieurs fournisseurs, le paiement ayant lieu si et seulement si le fournisseur assure effectivement la provision du service ». Cette dernière définition laisse apparaître les principales caractéristiques des PSE, notamment que c'est une transaction volontaire, lors de laquelle aucune partie n'est obligée à y participer. Elle concilie la conservation de la nature et le développement économique en déterminant le service environnemental et sa valeur économique. (Bureau, 2010)

Ajoutant que le mécanisme des PSE permet l'implication de la société civile dans la politique de l'écologie et promouvoit l'adoption de l'économie verte, l'économie circulaire et l'économie solidaire. Des concepts ayant beaucoup de similarités avec les PSE.

## 1.2 De la problématique aux hypothèses

Nous savons sans doute tous que les tentatives de conciliation entre la conservation de l'environnement et le développement touristique durable font face à plusieurs problèmes.

Trouver des alternatives adéquates à ce cas d'espèce, permettra non seulement de mettre en exergue la valeur écotouristique du patrimoine naturel, mais aussi la préservation des services proposés par ce lieu touristique et naturel.

A travers notre recherche, nous avons voulu participer à ce palabre et surtout le résoudre à travers les questions suivantes: Quelle serait l'approche et le mode de gestion à mettre au profit du patrimoine naturel dans la région d'Ameln/Tafraout afin d'assurer une conciliation entre la préservation des valeurs patrimoniales existantes et le développement touristique local? Pourrions-nous adopter les PSE comme un nouvel outil managérial pour le développement touristique? Est-ce qu'une communication mettant en exergue les avantages de ce phénomène pourrait nous aider à attirer de nouvelles cibles de touristes? Quelle serait la capacité des touristes à adhérer à un programme PSE?

Pour harmoniser notre problématique, viennent certaines hypothèses d'étude comme déclinées ci-dessous :

-Hypothèse n° 1: le développement durable d'un site touristique naturel serait possible avec la mise en place d'un système de PSE;

Il s'agit de protéger les sites ayant un intérêt écologique, une spécificité naturelle et un atout touristique à travers – nous l'annonçons en avant-propos – un programme de conservation bien défini qui s'insère dans le cadre du développement d'un projet touristique durable.

Ce programme apporterait, non seulement, une valeur ajoutée au site concerné mais aussi une compensation à la population locale qui vit à proximité. La valorisation scientifique et technique du patrimoine existant, favoriserait la multiplication des visiteurs qui contribueraient au développement socioéconomique.

-Hypothèse n° 2: les PSE saupoudrés de fondements de tourisme durable sont considérés comme étant un outil au service des objectifs de conservation/valorisation;

Ils peuvent enrichir les démarches de patrimonialisation et de touristification dans la région de Tafraout/Ameln et renforceront la sensibilisation et l'éducation au développement durable tant bien au niveau des résidents que des visiteurs.

-Hypothèse n° 3: les PSE entrent dans le cadre du développement durable;

Les sites naturels sont définis comme une sorte d'espaces protégés qui, à travers les flux de biens et services qu'ils génèrent, procurent des bénéfices d'ordre personnels, commerciaux et sociétaux générés par les activités écotouristiques émergées sur place. Les PSE permettront une continuité qui appuiera ses activités.

-Hypothèse n° 4: la dynamique touristique au niveau d'un site touristique naturel dépend de la qualité et de l'état de valorisation du patrimoine naturel existant.

Le choix de la région d'Amlen/Taфраout qui fait partie du patrimoine naturel Marocain et Mondial permettra justement de constater et de vérifier cette hypothèse.

### **1.3 Une nouvelle vision de management pour le tourisme durable**

Pour amorcer le processus de réponses aux questionnements accompagnant le projet, Nous avons commencé par calquer les notions des PSE sur le tourisme. Le principe derrière l'adoption de ce mécanisme dans le domaine touristique, se réfère au fait que chaque écosystème dispose de plusieurs services correspondant au volet récréatif de découverte de la nature c'est à dire les valeurs non marchandes dont fait partie la valeur touristique. Ainsi, grâce à cet outil, il sera possible d'évaluer la valeur économique que les acteurs touristiques pourront accorder afin de découvrir l'écosystème tout en contribuant à sa préservation.

Malgré la demande nationale et internationale pour la beauté des paysages, les services environnementaux qui y sont associés sont les moins développés. L'industrie du tourisme durable et de l'écotourisme peuvent faire partie des principaux demandeurs des services environnementaux liés à la préservation des paysages.

(Landell-Mills & Porras, 2002) ont étudié 51 systèmes de paiements des services de préservation de la beauté des paysages. Ils ont constaté que « ce marché n'était pas parvenu à maturité et qu'il comportait de graves lacunes; entre autres, l'industrie de l'écotourisme peut être disposée à payer pour la prestation de ces services et il n'existe pas de mécanismes de paiement perfectionnés ».

(Pralong, 2006) ajoute que, « l'offre éco-touristique découle de la prise en compte et de l'utilisation de lieux (sites a intérêt naturel ou géologique), ayant un certain intérêt touristique (valeurs scénique, scientifique, culturelle et économique), par différents types d'acteurs dont l'administration publique, les collectivités locales, la société civile, les professionnels du tourisme et les scientifiques ».

L'idée du patrimoine naturel offre une autre voie intéressante pour la mise en place des PSE. À l'image de ce qui existe pour le patrimoine, il peut être souhaitable de reconnaître un intérêt collectif à la préservation de la nature. Retenons que ces derniers prennent la forme d'un système de compensation, qui contribue au développement du tourisme durable.

## 2. Approche méthodologique: comment s'y prendre

Comme nous l'avons mentionné préalablement, notre recherche vise à dégager un modèle empirique de mise en œuvre des PSE et de le calquer sur le secteur touristique, notamment le tourisme durable, pour sa dimension soucieuse de l'environnement et de l'écologie.

Pour se faire, nous avons suivi des étapes méthodologiques qui représentent un ensemble d'actions communément connues pour avoir un rendu final concret, réaliste et logique.

A cette fin, nous avons entrepris des pas que nous allons brièvement cerner à travers les points suivants :

- Revue de littérature: définitions des aspects et des concepts liés à notre étude ;
- Recherche documentaire: collecte de données relatives à l'environnement et au tourisme aux niveaux national et régional;
- Etudes comparatives: comparaison avec des régions du monde ayant le même contexte culturel, touristique et économique ;
- Travail de prospection: à travers des études de terrain pour appuyer et argumenter le choix de la région;
- Élaboration des questionnaires: rédigés en Anglais, Français, Arabe et Amazigh (langue locale);
- Détermination de la méthode statistique pour la définition de l'échantillon: choix de la méthode aléatoire simple (égalité des probabilités d'administration du questionnaire pour la population mère) ;
- Administration du premier questionnaire: 400 questionnaires destinés à plus de 10% de la population mère disponible pour interrogation (les touristes/visiteurs de la région de Taфраout/Ameln) ;
- Administration du deuxième questionnaire: 200 questionnaires destinés à la population locale étant par la même occasion qualifiée de population mère (les habitants permanents de la région de Taфраout/Ameln);
- Réalisation d'un diagnostic territorial participatif: pour se préparer aux prochaines menaces;
- Contact de différents organismes Etatiques relatifs au tourisme: afin de profiter de leurs conseils et orientations;
- Entretiens avec les parties prenantes du projet: pour pouvoir déterminer les missions de chaque partie;

- Analyse des données recueillies: critiques objectives de l'ensemble des informations récoltées;
- Etude de faisabilité financière: élaboration d'un business plan;
- Etude de marketing numérique: pour avoir une présence digitale sur la toile ;
- Création du modèle PSE adapté à notre contexte : un programme de conservation en contrepartie d'une compensation monétaire.

Tout axe de cette démarche méthodologique s'est métamorphosé en informations, données et résultats qui ont permis la naissance concrète de l'idée. Ajoutant à cela, que l'ensemble de ces axes nous a permis de confirmer le choix de la zone étudiée. En effet, l'étude méthodologique nous a permis d'évaluer l'attractivité touristique (qui n'est pas négligeable), d'encadrer l'activité économique (étant dans le besoin d'un coup de booste), d'encercler les conditions socio-économiques de la population locale et d'envelopper la capacité de charge environnementale (qui est assez faible) et d'étudier la fragilité de la biodiversité.

La suite de cet article nous dirait plus sur les particularités de la région de Tafraout/Ameln.

### **3. Des PSE dans une Réserve ... Pourquoi ?**

Le 8 décembre 1998, l'Arganeraie a été déclarée par l'UNESCO première Réserve de Biosphère du Maroc s'étalant sur une superficie d'environ 2,5 millions d'hectares.

Ameln/Tafraout qui en fait partie, est une région qui présente toute une myriade de caractéristiques qui font d'elle un lieu touristique particulier. Que ce soit la faune, la flore, l'histoire ou la population sont autant d'atouts qui peaufinent l'image de marque de ce lieu. Le territoire jouie d'une richesse faunistique et floristiques très diversifiées. L'arganier étant l'élément principal de cette richesse, il représente une forte connotation symbolique chez les habitants. En effet, c'est le poumon économique de la RBA, surtout que ses usages sont multiples. Il est entouré de falaises rugueuses et de montagnes de granit rose et perché à 1000 mètres d'altitude, niché autour de vergers d'amandiers, et d'oliviers et de plantes aromatiques et médicinales. Nous trouvons aussi dans ce même lieu, des espèces rares et menacées d'extinction. Il est également doté d'un artisanat riche et des produits du terroir en abondance traités par des coopératives locales pour perpétuer cet héritage singulier.

Tafraout/Ameln est aussi connue pour son art rupestre et ses sites à intérêt préhistorique qui valorisent et contribuent à faire connaître le patrimoine archéologique d'une exceptionnelle qualité et d'une grande densité, qui attirent non seulement des touristes mais également des chercheurs et des porteurs de programmes de prospection.



Ce patrimoine unique et particulièrement précieux, porte un intérêt aussi bien touristique que scientifique et apporte des renseignements multiples sur les modes de vie, les outils, les vêtements, les cérémonies et sur tout ce qui constituait le monde matériel et spirituel de civilisations disparues.

La population locale quant à elle, est très attachée aux spiritualités, la commune est justement connue par un nombre très important de Marabouts.

En outre, la cuisine de la région est aussi considérée comme élément culturel très attrayant, en vue de sa richesse et de sa variété. Elle a pu conserver son originalité et sa spécificité malgré les pressions externes.

En effet, le diagnostic global nous a permis d'établir un état des lieux de notre territoire (Taфраout/Ameln), et de confirmer la présence de fortes potentialités naturelles et culturelles citées préalablement, mais aussi des faiblesses auxquelles nous tentons d'y remédier à travers notre théorie. Ce même diagnostic a permis également de révéler que ce site naturel peut porter le projet PSE.

#### **4. Combien ? Pour qui et pourquoi ?**

En guise de rappel, la recherche que nous menons s'appuie sur une approche qui consiste à mettre en relief le lien étroit entre le tourisme et l'environnement, tout en se mettant dans un contexte bien déterminé : le touriste, entre ses besoins réels et potentiels et sa charge psychologique, d'un côté. D'un autre côté, l'environnement et l'impact des pratiques usuelles du touriste sur ce dernier. Et la population locale, son positionnement à ce sujet, ses besoins et sa participation.

Pour se faire, et dans le but de s'éloigner de la théorie et de se rapprocher de la pratique, notre première enquête s'est faite par le biais d'un questionnaire destiné aux touristes de la région d'Ameln/Taфраout, elle s'est étalée sur une durée d'un an, et a donné lieu à plus de 400 entretiens. Nous avons retenu dans le cadre de notre étude contingente uniquement les touristes ayant passé au moins une nuitée sur place, afin de ne pas biaiser notre étude par des comportements passagers non assujettis à « une taxe de séjour ».

Pour pouvoir gérer les ressources naturelles de notre zone d'étude, nous avons défini un service environnemental: un programme de conservation. Juridiquement parlant, après avoir fait le tour des textes de loi à ce sujet, il s'avère que rien ne nous empêche de le mettre en vigueur. Surtout qu'il ne s'agit pas de taxe mais de contribution. L'appellation « taxe de séjour » a été utilisée pour faire comprendre le concept auprès des visiteurs. Le défi le plus



notable dans la création d'un outil de PSE est définir et quantifier le ou les services environnementaux recherchés. En effet, spécifier les services qui susciteront l'attention des bénéficiaires exige certaines connaissances scientifiques.

L'objectif primordial de cette enquête était de déterminer le Consentement A Payer (CAP) des touristes en vue de mettre en place ce dit programme, qui permettra -à la fois- de tester auprès de la population touristique la possibilité d'un développement et la structuration des produits touristiques durables (géotourisme, écotourisme, tourisme culturel), ainsi que, de déterminer l'intention et les capacités de payer pour les sites touristiques naturels via une « taxe de séjour ».

Nous avons choisi les visiteurs de la région comme principaux participants à cette transaction PSE, pour deux raisons principales. La première est que la région qui portera le projet est dotée de richesses naturelles et culturelles que nous avons dénombrées préalablement. La seconde, est un ensemble d'échos que nous avons entendu autant qu'originaire d'une ville pas très loin de la région étudiée. Ces échos semblent souligner que les touristes venant découvrir cette dernière sont soucieux de l'environnement.

L'analyse statistique des données recueillies via les logiciels SPHYNX et SPSS, les informations collectées à travers l'étude de terrain, ainsi que les entrevues ayant eu lieu lors de la consultation des parties prenantes du projet PSE nous ont permis de relever les résultats suivants:

Cette même analyse a démontré que la moyenne de la contribution minimale est la somme de 38,10 MAD soit environ 3 €. Nous avons également pu calculer la moyenne de la contribution maximale qui est la somme de 69,8 MAD soit environ 6 €. Après le calcul de la somme moyenne pondérée, la contribution sera donc 5€/ visite, en contrepartie de la garantie de la mise en œuvre du programme de conservation.

L'élaboration d'une conceptualisation de PSE nécessite l'établissement d'un mécanisme de financement, qui aura le rôle de gérer l'argent versé par les acheteurs. Par ailleurs, dans le processus de l'estimation de la valeur monétaire du service environnemental nous devons prendre en considération à ce que le prix du service n'excède pas la valeur du même service.

L'une des vocations des PSE est de fournir un apport de revenus stable, il est donc judicieux de définir le montant de contribution acceptable aux yeux des bénéficiaires en compensation du service.

Le mécanisme adopté dans notre cas est un ensemble de fiches de PSE pour les contribuables ayant séjourné dans les établissements d'accueil touristique de la région. Chose qui fera

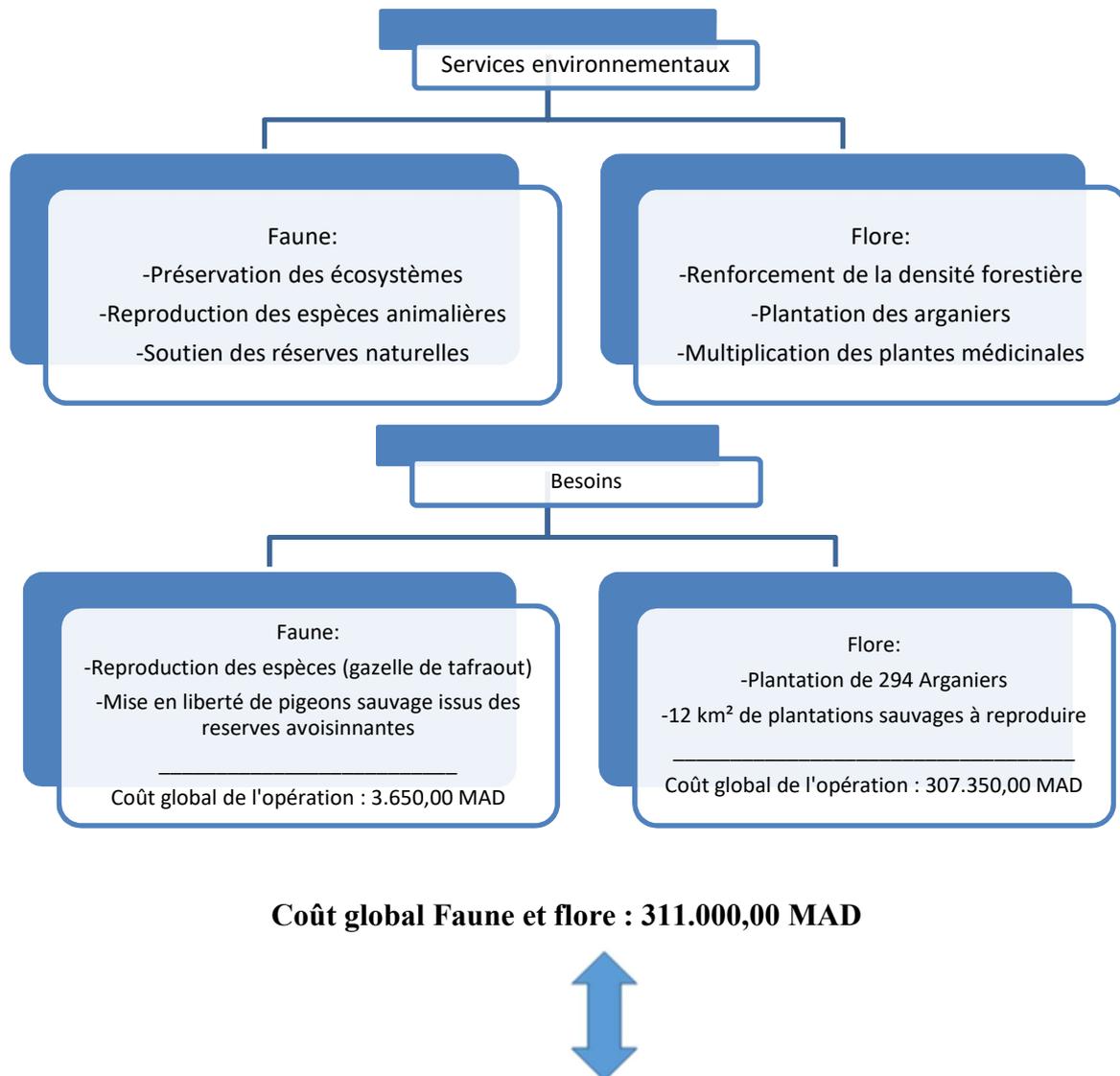


l'objet d'outil de contrôle à l'égard des montants collectés au profit de l'organisme de collecte. Concernant les convives résidents chez les particuliers, les fiches de collecte seront accompagnées d'une carte d'adhésion, afin d'habiliter les ménages à accueillir les hôtes. Les revenus des PSE seront ainsi versés par quinzaine par les collecteurs dans un compte bancaire spécialement dédié à l'organisme de collecte de fonds.

Le programme proposé en contrepartie de ce paiement est un ensemble d'actions de valorisation touristique et environnementale qui permettra tout autant aux convives qu'au peuplement une certaine satisfaction. Il a été réalisé par nos soins à partir de nos entretiens et discussions formelles et moins formelles avec les visiteurs, les autochtones, les décideurs locaux, les connaisseurs scientifiques et les acteurs touristiques. C'est un éventail qui regroupe les besoins d'une clientèle qui devient de plus en plus exigeante. Il comporte différentes démarches qui tournent essentiellement autour de la conservation du patrimoine naturel et culturel, de la mise en tourisme, du développement de l'offre touristique, de l'amélioration de l'accès à l'information touristique et de la qualité des services. Des actions auxquelles nous avons tenté de donner un coût dans notre partie financière de l'étude qui nous a renseigné sur les chiffres liés au projet et sur son impact socio-environnemental. Dans ce sens, et afin d'étudier la rentabilité de notre investissement, nous avons établi un plan prévisionnel de trésorerie dans l'objectif de mesurer notre retour sur certaines dépenses engagées dans le cadre du programme de conservation. Tout en mariant l'étude statistique sur l'engagement des touristes à payer pour les SE, l'étude des aménagements et les prévisions des visites actuelles et futures. Notre étude relève un flux de trésorerie positif dès la première année de fonctionnement.

Prenons ici l'opération faune-flore en guise d'exemple pour appuyer le résultat de notre business plan.

**Figure N°1: Schéma représentatif de l'opération faune-flore**



**Conversion en unités de touristes équivalents: 6220 Touristes convertibles en PSE**

(Lehmer, 2021)

Soulignons ici que le mois de Mars de chaque année, lui seul, est témoin de la visite de plus de 3000 touristes. Et que Mars 2020 a connu plus de 4500 annulations à cause du virus COVID19.

De surcroît, nous pensons que notre projet PSE sera générateur d'emploi, tout au long de l'année. Car nous comptons le commercialiser auprès des prospects à travers une bonne stratégie de marketing digital, et auprès de la population locale à travers la communication et l'éducation environnementale.



Nous avons souligné ici la spécificité des PSE relative à la création d'emploi, pour la dimension solidaire et sociale du concept PSE. En effet, ce dernier est biaisé s'il n'apporte pas un quelconque intérêt aux autochtones. Dans notre cas, nous allons nous focaliser essentiellement sur son apport financier. Effectivement, c'est dont la population a prioritairement besoin.

D'autant plus, pour garantir sa pérennité, l'activité touristique doit contribuer à l'autonomisation de la population locale à travers sa participation aussi bien au niveau de la prise de décision que dans le processus de développement. Pour ce faire, nous n'avons pas voulu l'écarter et nous lui avons destiné notre dernier volet de l'enquête. En effet, nous avons interrogés les citoyens sur leur vision globale par rapport aux PSE, après avoir étalé bien entendu leurs avantages, leurs inconvénients et leurs limites. Rappelons que lors de nos entretiens avec les habitants -illettrés ou non- ils nous ont donné leurs appréciations et points de vue à propos du projet en général, qui étaient majoritairement positives. Certains d'entre eux ont même été charmés et ont commencé à se projeter dans leur nouvel cocon touristique.

Cependant, la majorité des interrogés ont proposé à ce que le tissu associatif soit le gérant et le garant de ce projet. Chose qui ne vient pas contredire notre proposition que nous avons gardé pour nous même lors des entretiens pour ne pas influencer les avis. En effet, si un décideur local du type Commune, Réseau de développement du Tourisme Rural (RDTR), Délégation de Tourisme gère les revenus du projet, nous allons tomber dans des anomalies juridiques. Car les PSE ne sont en aucun cas une taxe obligatoire. De plus, nous avons remarqué que la population locale fait confiance à une association particulière, il s'agit d'une association touristique qui a déjà déployé de nombreux efforts dans la région.

Nous avons donc convenu de désigner l'association Pays de Tafraout comme organisme de collecte de fonds. Il s'occupera par la même occasion de régir, organiser et contrôler cette opération. Il s'engagera également à publier le détail des dépenses et des ressources périodiquement lors d'une assemblée générale en présence de toutes les parties prenantes contribuant à la mise en œuvre du programme de conservation, notamment les membres et adhérents de l'association. Cette dite association doit être orientée, dirigée et conseillée par une entité plus formelle et qui est dotée de plus d'expérience. Prétendre mettre une idée en pratique sans passer par le point de vue de ses acteurs, c'est essayer de résoudre une équation à plusieurs paramètres sans utiliser des variables.

A cette fin, nous avons contacté les décideurs locaux dans la région, qui seront des conciliateurs indispensables pour garantir la réussite du système PSE. La Délégation du

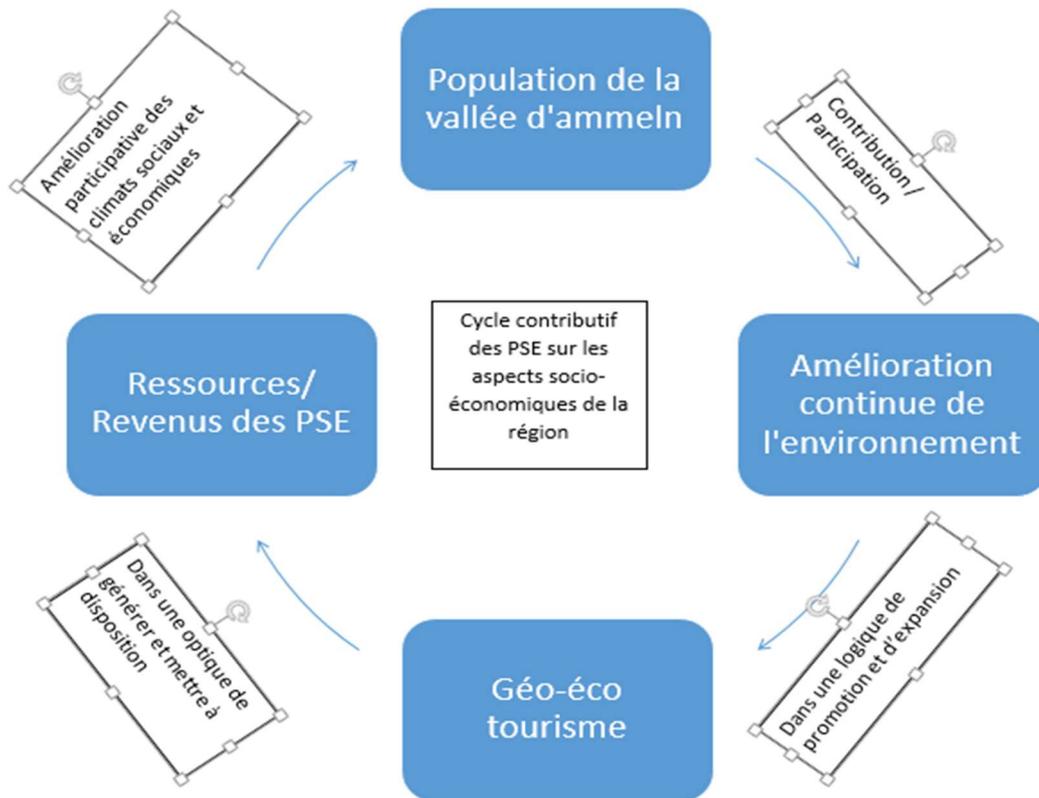
Tourisme, le Conseil Régional du Tourisme, le Réseau de développement du Tourisme Rural , l'Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes et l'Arganier, le Conseil Régional Souss Massa et le Haut-Commissariat aux eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertation pourraient être des intermédiaires qui interviendront dans la mise en relation des acheteurs et vendeurs et dans la gestion des activités liées à la mise en œuvre des PSE. Surtout qu'un point sur les efforts déployés de leur part a été fait, nous avons pu en déduire que ces derniers sont considérés parallèles à notre vision du projet.

Le choix final s'est porté sur le Réseau de développement du Tourisme Rural pour assurer la cohérence du projet par rapport aux réalités tangibles à l'échelle locale. Ce choix est argumenté par l'élaboration de plusieurs projets par ce dit réseau et ce depuis sa création, les plus connus sont la « Charte Qualité et Environnement » ainsi qu'un processus de labellisation portant le nom de «Tazerzit » qui veut dire fibule en Amazigh. Le but de ce label est de « fédérer les professionnels afin de proposer aux touristes une transparence sur la qualité des prestations, l'enjeu étant de garantir à ce touriste la vérité sur ces qualités affichées. » (RDTR 2014).

Ses missions rejoignent les implications économiques, managériales et touristiques de notre projet. Nous en citons :

- la sensibilisation de la population locale ;
- la formation des professionnels du tourisme;
- la mise à niveau de l'offre touristique;
- la construction de l'image du pays ;
- le développement d'une économie axée sur un tourisme responsable et solidaire ;
- faire travailler la population sur le territoire ;
- la qualification des offres autour du patrimoine des paysages, des activités sportives, de l'artisanat et des produits du terroir. (Lehmer (à partir du plan communal de développement de la commune d'Ameln), 2017).

**Figure N°2 : Cycle contributif des PSE sur les aspects socio-économiques  
d'Ameln/Tafraout**



(Lehmer, 2021)

Dans une tentative de synthétiser le concept et ses retombées et de conclure notre manuscrit, nous avons dessiné le croquis précédent qui met en évidence les liens entre les concepts qui s'articulent autour de notre projet PSE.

### Conclusion

Notre projet de création d'un modèle de PSE pour la mise en place du programme de préservation et de conservation du produit touristique de la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie, notamment dans la région de Tafraout/Ameln était considéré chimérique au début de cette étude.

Cependant, l'intérêt porté à ce concept par la population touristique, les autochtones et les décideurs locaux nous ont motivé à ficeler cette notion, la décortiquer et la remodeler de

manière à ce qu'elle soit adaptée à notre zone d'étude de manière particulière et au secteur touristique de manière générale.

En effet, notre étude E-marketing liée à notre thème de recherche nous a permis de détecter que nous sommes susceptibles d'attirer un bon nombre de visiteurs qui manifestent de plus en plus un intérêt particulier par rapport aux attributs naturels et une certaine sensibilité environnementale.

D'autre part, notre communication environnementale a démontré que la population locale dégage une prédisposition à vouloir s'engager dans la protection de l'environnement. Ce qui permet de soutenir notre idée d'incitation des touristes et villageois à contribuer et à protéger des ressources patrimoniales- naturelles, culturelles et sociales dans l'Arganeraie, et en conséquent d'adopter notre projet PSE.

La formulation du plan de ce dernier a fait face à une multitude de contraintes, commençant par l'identification des services potentiellement recherchés par les bénéficiaires, qui requiert une connaissance approfondie du système; la diversification de ces dits services; l'attribution d'une valeur monétaire à ses derniers; la sélection de mécanismes qui sont socialement efficaces maximisant le bénéfice net de l'ensemble de la société ...

Le travail sur ce projet a été une tâche difficile et controversée, mais loin d'être impossible.

Surtout avec la réticence de la population locale au début, car elle croyait que ce projet fera fuir les visiteurs. Cependant, après lui avoir détaillé les ponctuations, les positions et les orientations du modèle et l'avoir impliqué dans le processus de prise de décision, nous avons remarqué une certaine tranquillité et aisance dans son imagination de la région sous un autre angle.

D'autant plus, ce travail de recherche a été très enrichissant de point de vue personnel et professionnel. En effet, il nous a permis de découvrir les attractivités du monde rural, se familiariser un peu plus avec le tourisme et d'avoir un tourment bénéfique envers l'environnement.

Aujourd'hui, après que toutes les hypothèses ont été confirmées, nous récoltons le fruit de notre idée. En effet, la commune d'Ameln/Tafraout considère notre idée comme étant un nouvel élan à la gestion de l'environnement et du tourisme et compte donner le coup d'envoi et officialiser le démarrage de notre projet PSE dans la région, au cours des mois suivants.

## BIBLIOGRAPHIE

Bureau,D. (2010). Conseil Économique Pour Le Développement Durable: Références Économiques Pour Le Développement Durable.

Jousten.M. (2014). Paiements pour Services Environnementaux : Profitabilité, efficacité et durabilité, Université Libre, Bruxelles.

Landell-Mills.N & Porras.I. (2002). Silver Bullet or Fools' Gold? A Global Review of Markets Services and Their Impact on the Poor, IIED, London.

Lehmer.O. (2021). Les Paiements pour Services Environnementaux: un nouvel élan au management touristique et environnemental, Université Ibn Tofail, Kénitra.

Mayrand.K & Paquin.M. (2004). Le paiement pour les Services Environnementaux : Étude et Evaluation des Systèmes Actuels, Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord, Montréal.

Pralong.JP. (2006). Géotourisme et Utilisation de Sites Naturels d'Intérêt pour les Sciences de la Terre, Institut de Géographie, Lausanne.

RDTR. (2014). Conférence du Développement Territorial & Transition Touristique en Méditerranée dans un Climat qui change, Réseau de Développement du Tourisme Rural, Agadir.